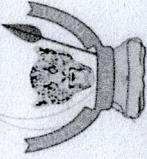


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 099/2024

### A L'ENTREPRISE D'EXECUTION BELLE ETOILE SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/DOT TFM/CGPMP/LBA/MT/2024, conclu avec la Dotation Tenke Fungurume Mining, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-neuf mille huit cent quatre-vingt, quatre-vingt-quatre centimes (USD 19.880,84) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente-neuf, dix-sept centimes (USD 139,17) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/06/2024.

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général adj  
Benoit Mumbembe



Scéau de l'Etablissement